

Séance ordinaire du 16 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le seize octobre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Dominique VILTARD, Maire.

Etaient présents :

Mmes VILTARD D., MULLER I., FAVE B., VANDEN BROECK I., KOKAÏ G., VAN DEN HEEDE A.,
Mrs VAN PEE Y., GRANDIN P., GRALAK R., SERREAU S.,

Absents excusés :

Mmes VASSEUR C., LOPES M.,
M. COURANT P., PIEUX G. (procuration donnée à M. Pascal GRANDIN), JULIEN M.,

Le conseil municipal a désigné Monsieur Pascal GRANDIN comme secrétaire de séance.

1 – Compte rendu de la séance du 03 septembre 2020 :

Le Conseil Municipal, après lecture du compte rendu de la séance du 03 septembre 2020, accepte et vote à l'unanimité des présents.

2 – SE60 – Adhésion des ECPI – Délibération n° 40-2020

Le Conseil Municipal, après lecture des informations par Madame la Maire, vote pour l'adhésion à l'unanimité des membres présents.

3 – Délibération pour nommer un conseiller municipal à la commission de contrôle des listes électorales – Délibération n° 41-2020

Madame la Maire donne lecture des informations relatives à la mission prévue pour ce poste.
Candidats : Mmes Amélie VAN DEN HEEDE et Ingrid VENDEN BROECK
M Serge SERREAU

Le Conseil Municipal vote et accepte à l'unanimité des présents.

4– Questions diverses :

- Abandon du projet « Achat du terrain Herraut » et transfert du budget prévu vers les travaux rue du Jeu d'Arc. Le Conseil vote et accepte à l'unanimité des présents.
- Cérémonie du 11 novembre : En fonction de l'évolution de l'épidémie, la cérémonie n'aura pas lieu. Toutefois, les tombes des anciens combattants seront fleuries par le Conseil Municipal et une gerbe sera déposée au monument aux morts. Le Conseil accepte à l'unanimité des présents.
- Réouverture du portillon côté périscolaire sous certaines conditions : Ouverture à 8h50 après que les enfants accueillis au périscolaire soient arrivés à l'école.
La barrière sur le parvis de l'église sera fermée durant l'ouverture du portillon pour éviter les voitures qui sortent sur le passage piéton. Le passage le long du périscolaire sera essentiellement piéton ; Les vélos et trottinettes seront tenus à la main.
Le Conseil accepte à l'unanimité des présents.

La séance est levée à 22 h 10.